

Compte-rendu du conseil d'école extraordinaire du 6 mai 2020

Etaient présents par visioconférence :

Mme Poguet (directrice école de Thairy), Mme Bouvier (enseignante), Mr Buessler (responsable service éducation), Mme Sogno (directrice accueil éducation), Mmes Daudin et Donnez (représentants parents d'élèves), Mme Chappot (représentante de la nouvelle municipalité élue).

L'ordre du jour était les conditions de reprise de l'école au vu du contexte national.

Les maitresses, rappellent qu'elles feront leur maximum pour assurer la sécurité, l'hygiène et la distanciation sociale entre les élèves, mais qu'il ne fallait pas oublier qu'elles travaillent avec des enfants. Il y a donc un risque que le virus circule au sein de l'école malgré tous leurs efforts au quotidien. Elles ajoutent que le risque est très faible, nous avons la chance d'avoir de petits effectifs et une toute petite école avec des grands espaces extérieurs.

Les parents, à travers ce compte-rendu assez long et détaillé, et aux côtés des personnels, souhaitent communiquer en toute transparence les conditions de reprise. Ils comptent aussi sur la responsabilité de chacun dans cette situation inconnue jusqu'à présent pour respecter les consignes données.

Engagement des familles sur des périodes de plusieurs semaines :

- 11 mai à fin mai
- du 1er juin au 4 juillet

Les parents ont été sondés. Si les parents changent d'avis en cours de route, les enfants seront accueillis.

Organisation à Thairy

Les horaires restent inchangés. L'école commencera entre 8h15 et 8h25 pour tous. Les élèves de Méline entreront par le portail côté parking, pour la classe d'Emilie entrée portail côté terrain de foot. Marquage au sol sur le trottoir à respecter. Les parents sont priés de ne pas rester discuter près des enfants et de faire respecter la distanciation avant l'entrée en classe.

Accueil à partir de 12 mai accueil en 2 groupes, A et B.

Groupe A: CP + CM2

Groupe B: CE1/CE2 + CM1

Pour les CE2 : classe de Méline : Albin, Seylan, Louis, classe d'Emilie : Lana, Colombine, Robin, Adem

Du 11 au 25 mai :

Groupe A : Mardi 12 mai, Lundi 18 et mardi 19

Groupe B : Mercredi 13, jeudi 14, vendredi 15, Mercredi 20

Après le 25 mai :

Lundi, mardi: Groupe B

Jeudi, vendredi: Groupe A

Un mercredi sur 2 Groupe A ou Groupe B. Le groupe B sera accueilli le mercredi 27 mai, le groupe A le mercredi 3 juin.

Les groupes qui ne seront pas à l'école devront travailler à la maison en suivant un plan de travail comme cela a été fait jusqu'à présent. Les élèves qui ne reviendront pas à l'école devront également continuer à travailler à la maison mais il n'y aura plus de classes virtuelles.

Si un élève se trompe de jour, il ne sera pas accueilli.

La première matinée sera consacrée à expliciter les nouvelles règles aux enfants. Les groupes seront constitués de 12 enfants en moyenne maximum (à affiner en fonction des effectifs réels et réponses des parents).

Distanciation sociale:

La salle de classe a été repensée de façon à laisser 4m² autour de chaque élève. Les élèves devront respecter une distance d'un mètre minimum avec leurs camarades tout au long de la journée (devant le portail, devant la classe, en récréation, dans la salle de classe, dans les sanitaires...). Les élèves ne peuvent plus naviguer dans les classes, ils ont une place attribuée qu'ils doivent garder toute la journée. Les CE2 seront donc divisés en deux groupes, un groupe restera dans la classe de Méline, l'autre groupe ira avec Emilie.

Délimitation des espaces au sol et les zones de circulation : pose d'adhésif pour une signalisation à partir du 12 mai réalisé par les enseignantes. A terme, marquage avec bombes de peinture préférable à l'adhésif qui se décolle : la mairie se renseigne.

Pour les récréations : échelonnement des récrés dans le temps et dans l'espace (champs et cours). Pas de marquage spécifique prévu, surveillance et explication des règles par les maitresses. Si pour une raison ou pour une autre les 2 groupes sortaient ensemble, la distanciation dans l'espace s'appliquerait (un groupe cours, un groupe champs).

Pour l'entrée à l'école : entrée portail côté parking pour les élèves de Méline. Entrée portail terrain de foot pour les élèves d'Emilie. Marquage sur le trottoir pour respect des distances.

Matériel

Le matériel commun se trouvant dans le cabanon et dans la classe ne pourra être utilisé. Les élèves pourront donc apporter des jeux personnels pour se divertir en récréation et en classe lorsqu'ils auront du temps libre (livres, petites figurines, billes, cartes...). Mais ils ne pourront pas prêter ces jeux à leurs camarades. Merci de limiter à quelques objets peu encombrant dans un sac plastique.

Un travail sur les jeux sans contact sera mené par les enseignantes et par les animateurs pour le périscolaires.

Hygiène:

Les enseignantes porteront un masque lorsque la distance de plus d'un mètre ne pourra pas être respectée au cours de la journée. Pour les enfants par de port de masques obligatoire. Du gel hydro alcoolique, du savon et des serviettes jetables seront à disposition dans chaque classe. Les élèves devront se laver les mains avant de rentrer en classe, avant et après être allé aux toilettes, avant et après chaque récréation, avant et après manger, avant de repartir à la maison. Des masques seront à disposition des enfants qui présentent des symptômes apparaissant dans la journée. Des approvisionnements savon et essuie-mains sont prévus.

Gants à usage ciblé et justifié sur place.

Nettoyage quotidien et désinfection:

Passage quotidien de la société de nettoyage. Nettoyage complet et désinfection la semaine du 4 mai de tous les sites. Ajout d'une prestation supplémentaire le Mercredi. Kits de désinfection pour les enseignants dans les classes à venir. Si le ménage n'était pas effectué par la société de service, un protocole d'intervention d'urgence a été mis en place et les agents de la Mairie interviendraient rapidement.

Les élèves doivent garder toutes leurs affaires dans leur sac et sur leur chaise, ils ne peuvent plus utiliser les casiers et les porte-manteaux.

Pour les toilettes : les enfants se laveront les mains avant et après les toilettes. Il n'y a pas de porte avant le lavabo donc on évite les points de contact.

Symptômes:

Les parents doivent vérifier la température des enfants chaque matin avant d'aller à l'école. En cas de symptômes (fièvre même faible, toux...) les enfants doivent rester à la maison. En cas de déclaration de symptômes en classe l'enfant sera isolé du reste du groupe avec un masque, les parents prévenus immédiatement. **Les parents s'engagent à venir récupérer leur enfant au plus vite.**

Services périscolaires

Les informations à jour se trouvent sur le site de la mairie. **Toutes les réservations ont été annulées**. Par conséquent, si vous avez des besoins il faut **retourner vous inscrire**. Un mail vous sera envoyé dans ce sens par la Mairie. Les accueils (cantine et soir) sont maintenus sur Thairy pour le jour de classe. Exemple : mardi mon enfant a cours, pas cours le mercredi. Il peut bénéficier des services le mardi, pas le mercredi. Pour le mercredi voir plus loin (personnels prioritaires).

Un animateur (Tony) sera présent sur le site de Thairy. Il pourra prendre en charge 7 enfants. Si le nombre d'enfants est plus grand, un animateur sera appelé en renfort. Si Tony est seul, un renfort pourra lui être attribué en urgence en cas de problème. La Mairie suit les évolutions de la réglementation Jeunesse et Sports au vue du contexte actuel.

Pour tous les services, les délais de réservation ont été raccourcis (pas de réservation repas à faire) et peuvent être opérés jusqu'à la veille 10h00.

Après le 25 mai, il y aura un réajustement selon le nombre d'enfants inscrits et le personnel encadrant. La mairie nous tiendra informée.

Cantine:

Il n'y aura pas de repas de prévus par la mairie pour éviter que les élèves de Thairy se mélangent avec les élèves des autres écoles. Repas fourni par les parents. Pas de possibilité de stockage au frais ni de réchauffe. Limité à 7 enfants maximum par classe. Repas en extérieur selon météo. Il y aura une désinfection des tables, points de contact, sols et chaises après la pause repas par les gardiens. Un animateur (Tony) assurera la surveillance. Prix de l'encadrement uniquement appliqué. A priori pas de possibilité de livraison de repas froid après le 20 mai. Si des familles sont intéressées par ce service merci de le signaler rapidement aux parents d'élèves.

Accueil du soir:

L'accueil entre 15h30 et 18h15 est maintenu sur Thairy sur réservation. Tarif inchangé. Les parents pourront venir chercher les enfants quand ils le souhaitent entre 15h40 et 18h15. Tony restera jusqu'à ce que le dernier élève parte. Les jeux sans contact, les activités périscolaires seront maintenues.

Accueil des enfants de personnels prioritaires tous niveaux scolaires confondus:

Les enfants des personnels prioritaires seront accueillis à mi-temps à l'école et l'autre partie du temps à Cervonnex. Accueil tous les jours de la semaine du lundi au vendredi à Cervonnex de 7H30- 18H15. Pour le tarif voir le site de la Mairie.

Public prioritaire :

- Les personnels travaillant en établissements de santé publics ou privés;
- Les personnels travaillant dans les établissements médico-sociaux pour personnes âgées ou handicapées : EPHAD, IME, SSIAD.

- Les personnels de santé et médico-sociaux de ville: pharmaciens; médecins, biologistes, auxiliaires de vie, ...
- Les personnels chargés de la gestion de l'épidémie: Préfecture, ARS.
- Les policiers municipaux, nationaux et gendarmes
- Les sapeurs-pompiers professionnels
- Les chauffeurs du transport public urbain
- Les agents d'astreinte du service public
- Les professionnels des services aide sociale à l'enfance (ASE) et protection maternelle et infantile (PMI) du conseil départemental ainsi que les pouponnières ou maisons d'enfants à caractère social (MECS), les services d'assistance éducative en milieu ouvert (AEMO) et les services de prévention spécialisée.
- Les professionnels relevant de ces structures éligibles au dispositif sont les suivants : assistants de service social, techniciens d'intervention sociale et familiale (TISF), médecins, infirmières puéricultrices, sages-femmes et psychologues : Habitants la ville
- + enfants ATSEM et animateurs quelque soit leur lieu de domiciliation
- + personnels Crèche CCG quelque soit leur lieu de domiciliation

Questions diverses

Transport Lathoy

La Mairie a demandé à la CGG s'ils maintenaient le transport. 4 familles sont concernées. Pour le moment pas de réponse car attente du sondage. Si la CGG ne maintenait pas le transport, la Mairie prendrait le charge. Dans ce cas, elle reprendrait contact avec les familles pour voir les besoins et organiser les choses. Le bus arrivant souvent en avance, les maitresses ont demandé que le chauffeur garde les enfants dans le bus pour faire respecter les distances. Réponse en attente.

Demander aux parents d'être responsables et de mettre en pratique les bons gestes

Des flyers, affiches seront distribués.

Coordination Buloz-Thairy

Il n'y aura pas de coordination entre les écoles de Buloz et de Thairy car trop compliqué à mettre en place.

Matériel informatique

Les maitresses demandent 1 autre vidéoprojecteur en urgence. En effet, après une panne, il n'en reste qu'un sur l'école. Impossible vu les conditions de le faire passer d'une classe à l'autre. Impossible aussi de fonctionner sans car la consigne a été passée de limiter les photocopies. La Mairie voit ce qu'elle peut faire.

Mme Bouvier souligne aussi que son ordinateur est en panne, la mairie prend en compte la demande.